Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date : Le 8 juillet 2026

Objet : **La version 11 du programme de salubrité alimentaire CanadaGAP obtient la reconnaissance en vertu des exigences de la version 2024 de l'évaluation comparative de GFSI**

CanadaGAP®, un programme de certification de la salubrité alimentaire reconnu à l'échelle mondiale pour les fournisseurs de fruits et de légumes frais, et l'Initiative mondiale pour l'innocuité alimentaire (GFSI), une initiative sectorielle du Consumer Goods Forum (CGF), ont annoncé aujourd'hui la reconnaissance de la version 11.0 du programme de salubrité alimentaire CanadaGAP en vertu des exigences de la version 2024 de l'évaluation comparative de cette organisation.

La reconnaissance vise trois options de certification CanadaGAP : les options B, C et D (pour le remballage et le commerce en gros).

Selon Scott Wright, président du Conseil d'administration de CanadaGAP, « la reconnaissance de GFSI offre un accès continu aux clients qui exigent une certification à un programme de salubrité alimentaire reconnu par GFSI, et permet aux entreprises certifiées CanadaGAP de rester concurrentielles et de maintenir leur engagement envers la salubrité alimentaire. »

« CanadaGAP apprécie depuis longtemps la rigueur dont fait preuve GFSI dans cadre du processus de l'évaluation comparative », ajoute Heather Gale, directrice générale de CanadaGAP. « Le maintien de la reconnaissance du programme CanadaGAP par GFSI offre au secteur des fruits et des légumes la possibilité de mettre en œuvre un programme conçu pour les fournisseurs des fruits et légumes frais qui répond aux normes élevées de GFSI. Choisir un programme reconnu par GFSI comme CanadaGAP permet au secteur de répondre aux exigences en matière de salubrité alimentaire des clients des marchés intérieurs et internationaux. »

« À mesure que les chaînes d'approvisionnement se compliquent, il est important de maintenir l'harmonisation des normes de salubrité alimentaire au-delà des frontières. La version 2024 établit une nouvelle évaluation comparative pratique pour le secteur », déclare Karla Mijatovic, directrice technique principale du Consumer Goods Forum. « Nous saluons le rôle actif de CanadaGAP dans cette transition ainsi que ses efforts constants pour aider les entreprises à instaurer une relation de confiance claire et fiable, de la ferme à l'assiette. »

Portée de la reconnaissance de GFSI

Les options de certification B et C de CanadaGAP sont reconnues par GFSI depuis 2010. L'option D (pour le remballage et le commerce en gros) est reconnue depuis 2016.

GFSI a de nouveau reconduit l'évaluation comparative des trois options de certification de CanadaGAP dans les champs d'application suivants de GFSI :

- BI – Production de plantes
- BIII – Pré-conditionnement de produits végétaux (comprend l'emballage, le remballage et des activités connexes, dont le refroidissement, le parage, le classement, le lavage, l'entreposage, etc.)

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPs ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.

À propos du processus d'évaluation comparative de GFSI

L'évaluation comparative est un processus rigoureux par lequel des programmes spécifiques de salubrité alimentaire élaborés par des propriétaires de programmes sont évalués en vertu des exigences de l'évaluation comparative de GFSI. Conçu pour garantir l'objectivité, la transparence et la compétence sur le plan technique, ce processus suit des étapes strictes afin de mériter la reconnaissance officielle de GFSI. Un programme obtient la « reconnaissance » de GFSI suite à la vérification de sa conformité à l'ensemble des exigences. Le processus complet est défini dans la version 2024 partie 1 des exigences de l'évaluation comparative, disponible sur le site Web de GFSI (en anglais).

À propos de CanadaGAP

CanadaGAP® est un programme de salubrité alimentaire dont les normes et le système de certification visent la production et la manipulation sécuritaires des fruits et des légumes frais. Deux guides, l'un pour les entreprises de produits de serre et l'autre pour les entreprises de fruits et légumes, ont été élaborés par le secteur horticole, puis soumis à l'examen technique d'experts du gouvernement du Canada. Les guides sont conçus pour permettre aux entreprises de production, d'emballage et d'entreposage d'adopter de bonnes pratiques agricoles (BPA) et aux entreprises de remballage et de vente en gros d'appliquer de bonnes pratiques de fabrication (BPF) et les programmes du système HACCP. Le programme est aussi destiné aux courtiers en fruits et légumes frais qui utilisent les pratiques exemplaires en matière de gestion des fournisseurs et de traçabilité des produits. Les guides sont fondés sur une analyse rigoureuse des risques selon les sept principes du système HACCP (analyse des risques et maîtrise des points critiques), reconnus à l'échelle internationale.

À propos de GFSI

Alors que l'on estime à 866 millions le nombre de personnes touchées chaque année par des maladies d'origine alimentaire, le maintien de systèmes de sécurité robustes est une priorité absolue pour les leaders du secteur des biens de consommation. Afin de favoriser l'atténuation des risques et l'amélioration continue, l'Initiative mondiale pour l'innocuité alimentaire (GFSI) réunit des membres du secteur de salubrité alimentaire pour harmoniser les programmes bénévoles de certification en matière de salubrité alimentaire. GFSI est une initiative sectorielle du Consumer Goods Forum www.mygfsi.com.

Nos activités

GFSI œuvre à renforcer la confiance dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale en effectuant l'évaluation comparative des programmes de certification tiers. Plutôt que d'auditer directement les entreprises, GFSI met en œuvre un cadre fondé sur la science et géré par le secteur, qui aide à harmoniser les exigences en matière de sécurité. Cette harmonisation permet aux entreprises indépendantes d'opérer en toute confiance, réduisant ainsi les obstacles au commerce et favorisant les normes de sécurité élevées à chaque étape dans la chaîne d'approvisionnement.

Si vous avez des questions ou désirez des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec le bureau de CanadaGAP à info@canadagap.ca ou 613-829-4711, ou l'équipe de GFSI.